



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

Le Conseil Municipal de Bouloire s'est réuni le lundi 31 mai 2021 sous la présidence de Mme Anne-Marie DELOUBES, Maire.

Absents excusés : Mme Chantepie Christiane, M. Trochon Eric

VACCINATION

Le centre de vaccination de Saint Mars La Brière est toujours très actif. Depuis la semaine dernière, il est passé de 490 à 665 injections par semaine.

ELECTIONS

Les élections auront lieu à la Salle polyvalente où il y aura 2 bureaux de vote en même temps, un bureau pour les élections départementales et un bureau pour les élections régionales.

PRESBYTERE

L'estimation des Domaines pour le Presbytère s'élève à 70 000 €. Il pourrait y avoir un acheteur potentiel.

TRAITEMENT DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION

Pour le premier traitement des boues en 2021, le montant de l'hygiénisation s'est élevé à 9 337 € TTC, subventionné à 30% par l'Agence de l'Eau. Un 2^{ème} traitement aura lieu après l'été.

SITE INTERNET

Le site internet officiel de la Commune de Bouloire est maintenant ouvert (Adresse du site : Bouloire.fr).

TRAVAUX DE VOIRIE 2021

Les travaux de voirie commenceront mi-juin pour les voies suivantes : Square du Cormier, Square de la Conterie, Route des Perrées, Route de la Janverie, Route du Petit Bouquet.

AMENAGEMENT DES TROTTOIRS RUE JEAN ROSTAND

L'offre de l'entreprise Clouet a été retenue pour 7 098 € HT pour l'abattage des arbres actuels, la création de fosses de plantation et la plantation de 14 arbres dans la rue Jean Rostand.

CREATION D'UNE AIRE DE SERVICES ET DE STATIONNEMENT POUR CAMPING-CARS

Le projet consiste à aménager une partie de l'ancien terrain de camping situé chemin des Ruelles, à proximité de la zone humide et de la zone commerciale, en vue d'accueillir les camping-cars de passage sur 12 emplacements.

Mairie de Bouloire

10, rue Nationale 72440 Bouloire

Tél. : 02 43 63 10 90 Fax : 02 43 63 10 99

ville.bouloire@wanadoo.fr

La société Camping-Car Park a été retenue pour l'installation et la gestion des équipements nécessaires à l'aire de services pour un montant de 39 787 € HT et l'entreprise TP PASQUIER est chargée de terrasser les 12 emplacements et de créer les voies d'accès à l'intérieur du camping pour 19 084,69 € HT.

FOSSES DES JEUX – ACHAT DE COPEAUX

Il est nécessaire de regarnir avec des copeaux l'aire de jeux dans la Prairie des Loisirs et celle située dans la cour de l'école maternelle. Le montant du devis Agresta s'élève à 4 260 € HT.

PROGRAMME PETITES VILLES DE DEMAIN

La Commune de Bouloire a été retenue au titre du programme Petites Villes de Demain (PVD), avec les communes de Connerré, Montfort-le-Gesnois et Savigné l'Évêque.

En association avec la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien, ce dispositif a pour objectifs principaux, la redynamisation du tissu économique du territoire, l'atteinte des objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial, la mise en œuvre d'une politique opérationnelle adaptée visant à améliorer l'habitat, et le développement des services répondant aux besoins de la population.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Une réunion publique de présentation générale du PLUi aura lieu le mardi 15 juin à 17h30 à la Salle Polyvalente.

COURS DU LOUVRE ET DU CROISSANT

Le chantier concernant l'aménagement du secteur Cours du Louvre et du Croissant va démarrer le 28 juin par la construction de la rampe d'accès aux commerces (fleuriste) sur la rue Nationale. Les travaux de terrassement pour la construction des logements commenceront début septembre